



TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
& SOLIDAIRE  
*Nou varivé*

# PLAN DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE & SOLIDAIRE

2<sup>e</sup> ÉDITION



DÉPARTEMENT  
DE LA  
Réunion

Les Réunionnais au cœur de l'engagement du Département

# SOMMAIRE

---

NOS ENGAGEMENTS	04
DÉVELOPPER NOTRE ÉCO-EXEMPLARITÉ	10
CONVERTIR NOS POLITIQUES PUBLIQUES	18
AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DE TOUS GRÂCE À LA SOLIDARITÉ	26
RÉUSSIR NOTRE TRANSITION	32

# INTRODUCTION

Le dernier rapport du GIEC est formel : sans justice sociale ni démocratie, il est impossible d'atteindre les objectifs de neutralité carbone. À La Réunion comme ailleurs, la transition écologique ne peut donc se limiter à la protection de l'environnement : elle doit être socialement équitable et solidaire. C'est dans cet esprit et avec cette nouvelle édition du Plan Départemental de Transition Ecologique et Solidaire que le Département, acteur impliqué de longue date dans des politiques en faveur du développement durable et de la protection de l'environnement, réaffirme son engagement.

La transition écologique est ainsi pensée comme une transformation globale, intégrant les dimensions environnementales, économiques et sociales, et visant à renforcer la résilience du territoire face aux crises multiples – climatiques, économiques, sanitaires et sociales.

En effet, ce plan s'inscrit dans un monde en mutation rapide, marqué par l'accélération du dérèglement climatique, la perte de biodiversité, la raréfaction des ressources, la révolution numérique, la hausse du coût de la vie et la nécessaire décarbonation de nos activités.

Les défis environnementaux sont tels que la transition écologique implique une transformation des modes de production, de consommation, de mobilités, d'élaboration des politiques publiques, de vivre et de faire ensemble !

Concrètement, cette démarche se traduit par le développement d'actions générant à la fois des bénéfices environnementaux et sociaux : soutien à l'économie sociale et solidaire durable, insertion professionnelle via les métiers de la transition (économie circulaire, agriculture durable, restauration des espaces naturels), lutte contre la précarité par des solutions à la fois écologiques et économiques, ou encore amélioration de l'accès à l'eau, à une alimentation saine et locale.

Il prend en compte les enjeux d'adaptation au changement climatique et la nécessaire sobriété et frugalité ; il intègre petit à petit des notions telles que la robustesse, le renoncement ou la bifurcation.

C'est dans cette approche intégrée et autant que possible, participative, que le Département avance,

vers une transition durable et résiliente, où la protection de l'environnement et le progrès social se renforcent mutuellement.

Le Plan Départemental de la Transition Écologique et Solidaire repose sur quatre finalités qui guident les actions de la collectivité.

**A. ÉCO-EXEMPLARITÉ** c'est-à-dire réduire l'empreinte environnementale de notre collectivité et inciter l'ensemble des acteurs à s'engager.

**B. CONVERSION DE NOS POLITIQUES PUBLIQUES** c'est-à-dire réduire l'empreinte environnementale de notre collectivité dans le cadre d'une démarche d'accompagnement au changement.

**C. SOLIDARITÉS** c'est-à-dire une transition écologique juste, ancrée dans nout' tradition et accessible à tous en donnant l'opportunité de faire sa part, l'espace pour agir et accéder aux solutions de la transition écologique.

**D. RÉUSSIR NOTRE TRANSITION** c'est-à-dire piloter, animer et organiser la mobilisation de tous les acteurs, partenaires, agents, citoyens pour co-élaborer des mécanismes d'intervention cohérents et convergents.

Destiné à guider l'action départementale entre 2025 et 2030, ce plan fixe des objectifs renouvelés. Il a été conçu comme un document vivant, capable d'évoluer au fur et à mesure des progrès réalisés et des enjeux qui se présentent.

# NOS ENGAGEMENTS



## Nous nous engageons...



## Nous nous engageons...

...à prendre en compte les impacts sociaux, économiques, environnementaux de toutes nos actions et à être écoexemplaire.

Pou tout' zaksion nou la fé, nou la tienbo ansanm, nou la donn' lexample dan' sekter sosial, dan' lékonomi é pou protèj nout lanvironman.



## Nous nous engageons...

...à diversifier la production agricole en favorisant les productions raisonnées, identitaires et respectueuses des populations, favoriser les circuits courts, sans impact sur le budget des ménages et en apportant une juste rémunération aux agriculteurs.

Nou va fé ansort' bann plantèr i gingn viv' byin, i plant' tout' sat nou la bezoin manjé. Manjé lokal ek plantasian périlé bon pou nout' santé é le bon pou nout portemoné osi.



## Nous nous engageons...

... à soutenir toutes les alternatives (troc, économie circulaire, autopartage,...) aux modes de consommation actuels, à innover, et à sensibiliser sur ces sujets.

Nou soutyin tout' bann zaksion pou arèt fé gaspiyaj : trok, koutur, covoituraj,...



## Nous nous engageons...

...à encourager les nouvelles filières locales de recyclage et de valorisation. En interne, nous nous engageons à sensibiliser et mettre en œuvre un recyclage efficace.

Nou va mét ansanm pou èd tout' filièr resiklaj. Dann tout' servis Départman, nou va form' a nou, nou va trié, nou va resiklé.



## Nous nous engageons...

... à préserver la ressource en eau et sécuriser l'alimentation en eau des différents usages.

Alon protèj nout lo pou tout' sak nou la bezoin : pou nout kaz é pou sak lé déor.

**6**

### Nous nous engageons...

...à favoriser, à soutenir toute initiative visant à végétaliser abondamment le territoire, en utilisant des techniques 100% naturelles, avec des espèces locales adaptées.

Nou met' la min ansanm pou tout' zaksion i permèt' plant' piédboi lokal. Nou ve sov nout bann plant' andémik.

**7**

### Nous nous engageons...

...à fédérer les acteurs économiques, sociaux, culturels autour de la Transition Écologique et Solidaire, pour qu'elle profite à tous et qu'elle soit créatrice d'emplois.

Nou va regroup' tout' demoun i travay pou lékonomi, le sosial, la tranzision ékologik é solidèr. Komsa nout' tout' i gagn' : la populasion ek bann travaiyèr.

**8**

### Nous nous engageons...

...à diffuser la connaissance, sensibiliser sur l'urgence écologique et climatique, faciliter les initiatives citoyennes et à accompagner au changement.

Nou va inform' demoun, explik azot kosa lé urjan, kosa lé grav pou nout' planèt, poukwé le clima i réchof. Sé pou sa nou va akonpagn' tout' bann jèst pou aksélèr le chanjman.

**9**

### Nous nous engageons...

...à réduire fortement notre empreinte carbone.

Nou ve réduir' nout' kantité karbone su nout' départman.

**10**

### Nous nous engageons...

...à soutenir les alternatives à la voiture individuelle.

Nou va dévlop tout' transpor an komin, tout' déplasman an vélo, a pié é tout' sort' déplasman dou.

# NOS EXEMPLES DE RÉALISATIONS

Le Département lance son 1<sup>er</sup> Schéma départemental des achats responsables qui structure la stratégie d'achat durable de la collectivité.



2019

L'ambitieux programme écologique de reboisement d'un million d'espèces indigènes et endémiques est lancé.

## PLAN 1 MILLION D'ARBRES

2020

## PÉRIMÈTRE DE PROTECTION DES ESPACES AGRICOLES ET NATURELS

Le 1<sup>er</sup> PAEN des outre-mer est créé protégeant ainsi durablement les surfaces agricoles contre l'extension urbaine.



## PLAN NÉGAWATT

Le Plan Négawatt visant à faire du Département une collectivité à énergie électrique positive en réduisant sa consommation électrique et en favorisant la production d'électricité d'origine renouvelable démarre. Les 1<sup>res</sup> centrales photovoltaïques voient le jour.

## AGRIPEI 2030

L'ambition de ce plan est de construire le modèle agricole de demain en s'appuyant sur les fondamentaux existants : des exploitations familiales créatrices d'emplois qui assurent un revenu décent aux agriculteurs, qui nourrissent les Réunionnais, préservent notre environnement et privilégiennent les circuits-courts.



2021

L'éducation au développement durable prend racine à Mascarin Jardin Botanique qui accueille en particulier les 1<sup>res</sup> Journées Académiques au Développement Durable.

## FRESQUE DU CLIMAT

Les premiers ateliers de sensibilisation au changement climatique (fresque du climat) sont déployés et une communauté d'agents ambassadeurs du climat créée. Un millier d'agents seront ainsi formés jusqu'en 2025.



2022

## ESPACES NATURELS SENSIBLES

Le Département célèbre ses 30 ans d'engagement pour la préservation et la valorisation des ENS et de la biodiversité.





## 2023

Une campagne de communication pour sensibiliser et inviter à se mobiliser contre les espèces exotiques envahissantes, principales menaces qui pèsent sur la biodiversité réunionnaise.

### PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Le Plan Alimentaire Territorial du Département « Sa ki fé ansanm pou manz péi » voit la jour et la marque visant à identifier les produits alimentaires locaux « 100% La Réunion » est créée.



### CONSTRUCTION DURABLE

L'écohôtel du Volcan, structure éco-exemplaire en cœur de Parc National de La Réunion, ouvre ses portes.

## 2024

Les Rendez -Vous Natures présentent leur 20ème édition et se placent parmi les événements annuels incontournables tout comme la Fête de la Nature afin de sensibiliser le plus grand nombre à la préservation de la Nature.

07

### BUDGET D'INITIATIVE CITOYENNE

Le 3<sup>e</sup> Budget D'initiative Citoyenne autour de la transition écologique, de la solidarité, de la culture et du patrimoine est lancé et s'inscrit désormais comme un dispositif proposé annuellement aux réunionnais porteurs de projets et faiseurs de changement pour leur territoire.



## 2025

Le Département poursuit la production d'énergie à partir notamment de ses réseaux hydrauliques et met en service sa 4<sup>e</sup> microcentrale hydroélectrique à l'îlet Savanna dans le cadre du Plan Négawatt.

# NOS PRIORITÉS

## EAU



Pour sécuriser l'approvisionnement en eau pour l'agriculture, les usages domestiques et la biodiversité.

- Poursuivre le projet de réutilisation des eaux usées traitées du projet MEREN (Mobilisation des Ressources en Eau des micro-Régions Est et Nord) et sécuriser les infrastructures d'adduction en eau dans l'Est.
- Préserver l'environnement au droit des ouvrages de captage.
- Équiper les bâtiments départementaux et collèges de systèmes de récupération d'eau et de suivi des consommations d'eau.

## MOBILITÉ ET AMÉNAGEMENT



Pour améliorer et faire évoluer les déplacements et l'accessibilité des territoires ruraux.

- Poursuivre le programme de suppression des radiers et la sécurisation des falaises exposées.
- Développer les aménagements cyclables et élaborer un schéma directeur vélo.

## AGRICULTURE



Pour préserver le foncier agricole, soutenir la production locale et renforcer l'autonomie alimentaire.

- Mettre en œuvre le programme AGRIPEI 2030 : protection des terres agricoles, remise en culture des friches, création de PAEN (Périmètre de protection des espaces agricoles et naturels).
- Déployer le Plan Alimentaire Territorial (PAT) départemental.
- Créer une ferme départementale et valoriser des circuits courts (marchés péi, label 100 % La Réunion).

## BIODIVERSITÉ



Pour protéger les écosystèmes, restaurer les milieux naturels et sensibiliser les citoyens.

- Poursuivre la plantation d'arbres et la restauration des milieux naturels.
- Valoriser les Espaces Naturels Sensibles (ENS) et organiser des actions de sensibilisation (Fêtes de la Nature).

## ÉNERGIE



Pour contribuer à la neutralité carbone et à l'autonomie énergétique du territoire

- Promouvoir la sobriété énergétique dans les bâtiments départementaux.
- Développer la production d'énergie renouvelable : hydroélectricité et photovoltaïque.



# Développer notre éco-exemplarité



C'est l'ensemble de l'administration qui doit transformer ses pratiques pour que les préoccupations environnementales soient pleinement intégrées au fonctionnement courant de l'administration, dans la logique de changements de modèles que suppose la transition écologique.

Tous les domaines de l'organisation administrative sont concernés par l'éco-responsabilité. Le Département souhaite mettre en avant 5 priorités :

1

**Réduire nos consommations d'énergie et devenir une collectivité à énergie électrique positive sur l'ensemble du périmètre départemental**

2

**Baisser de 25 % les déchets de bureau non recyclables d'ici 2030**

3

**Renforcer la prise en compte de l'environnement dans nos politiques d'achat, levier de transformation de notre tissu économique**

4

**Transformer les pratiques de mobilité interne**

5

**Devenir une collectivité pilote en matière de numérique responsable et de transformation numérique**



# VERS UNE COLLECTIVITÉ PLUS SOBRE ET À ÉNERGIE ÉLECTRIQUE POSITIVE

## OBJECTIFS

Baisser de 40% les consommations d'électricité d'ici 2030 sur les bâtiments de plus de 1000 m<sup>2</sup>

Installer au moins 20 nouvelles centrales de productions d'énergie (photovoltaïques et hydroélectriques) d'ici 2028

Déployer les actions de sobriété électrique sur une centaine de bâtiments

Produire autant d'énergie électrique que nous en consommons

### Poursuivre la mise en œuvre du plan Négawatt

Le Département s'est donné pour ambition de devenir une collectivité à énergie électrique positive. Cela signifie réduire durablement la consommation de son patrimoine bâti et de ses infrastructures, tout en développant une production locale d'électricité renouvelable. Cette stratégie s'appuie sur le plan Négawatt, qui repose sur trois volets : **sobriété, efficacité et production**.

La première marche du plan, qui visait la compensation des consommations électriques des bâtiments, est pleinement atteinte. La seconde, consistant à couvrir aussi les consommations des infrastructures hydrauliques, reste à franchir.

Pour identifier les leviers de performance, le Département engage **des audits sur 124 bâtiments** et des travaux d'efficacité énergétique : rénovation des bâtiments, suivi renforcé des consommations, remplacement des équipements énergivores, amélioration du confort thermique. **La construction de nouveaux bâtiments intègre désormais les principes de Haute Qualité Environnementale dès leur conception.**

En parallèle, la collectivité poursuit la production d'énergie renouvelable sur le patrimoine bâti et les infrastructures hydrauliques à travers la réalisation de centrales photovoltaïques et de centrales hydroélectriques. En 2028, la collectivité pourrait ainsi produire 33 GWh.

### Accompagner les agents vers davantage de sobriété électrique

Un volet essentiel du Plan Négawatt repose sur l'**adoption d'écogestes quotidiens par les 5 000 agents et élus départementaux**. Pour accompagner cette transition vers des usages plus sobres, un plan dédié est mis en œuvre. Il s'appuie sur l'animation d'une équipe d'agents ambassadeurs, chargés de diffuser et de promouvoir les bons réflexes : utilisation raisonnée de l'éclairage, de la climatisation, du numérique et des différents équipements électriques.



## ÇA AVANCE !

**41 fermes photovoltaïques**  
installées dans les collèges

**100 % de la consommation  
électrique des bâtiments**  
compensée par une production  
d'énergie renouvelable

**4 microcentrales  
hydroélectriques**  
mises en service

**Un premier challenge  
sur la sobriété énergétique**  
réalisé en 2025

**100 audits énergétiques  
de bâtiments**  
1000 m<sup>2</sup> réalisés

## ON PARLE VRAI !

avec  
Les collégiens des établissements Bois-de-Nèfles, Michel Debré et Bédier

« Pour réduire les consommations d'énergie, on pourrait favoriser ce que dame nature nous offre »

« Éteindre tous les appareils électriques après chaque utilisation »

« Il faut faire des bâtiments avec la nature »



# UN DÉPARTEMENT ENGAGÉ POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS

## OBJECTIFS

Baisser de 25% les déchets de bureau non recyclables d'ici 2030

Organiser 50% des manifestations selon une démarche éco-responsable dès 2027

Former le personnel d'entretien

### Poursuivre la mise en œuvre du plan interne de prévention et de gestion des Déchets

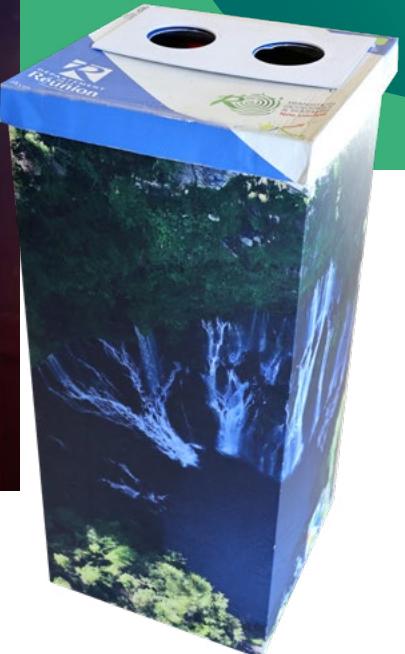
Avec près de 400 sites concernés, la gestion des déchets constitue un véritable défi collectif. **Le Plan interne de prévention et de gestion des déchets** vise à réduire la production de déchets en repensant nos modes de consommation, en favorisant le recyclage, la réutilisation et la réparation. Le Département renforce le tri sélectif et fait du siège administratif un laboratoire d'expérimentation, où de nouvelles pratiques sont testées avant d'être étendues, notamment sur les territoires d'action sociale. **Un espace de troc et de recyclage**, animé par des agents volontaires, permet de donner une seconde vie aux équipements et fournitures. Un suivi rigoureux des résultats et des indicateurs accompagne cette démarche pour en mesurer l'efficacité.

### Renforcer les pratiques écologiques lors des évènements du Département

Chaque année, le Département organise ou soutient de nombreux événements (culturels, sportifs, sociaux, institutionnels). **Une charte d'éco-manifestation sera élaborée afin d'encadrer et encourager des pratiques plus durables** : réduction des déchets, gestion responsable de l'énergie et de l'eau, limitation du plastique, mobilité douce des participants et valorisation des produits locaux. Elle servira de guide afin de garantir des pratiques écoresponsables visibles et accessibles au public.

### Accompagner au changement

Outre les moyens matériels, l'atteinte des objectifs repose sur une **large mobilisation des agents et des partenariats**. Des campagnes d'information et des actions de sensibilisation seront menées pour favoriser l'adoption durable d'écogestes. Des équipes relais animeront cette dynamique collective, en lien avec les intercommunalités, associations et entreprises, afin de développer des filières de valorisation locales et d'inscrire la collectivité dans une logique d'économie circulaire.



## ÇA AVANCE !

### Collecte sélective

(papier, canettes, plastiques, biodéchets, mégots) mise en place sur le site de La Source

### Parapheur électronique

en cours de déploiement

## ON PARLE VRAI !

avec  
Les collègues des établissements Bois-de-Nèfles, Michel Debré et Bédier

« Ne pas jeter ses déchets dans la nature, il faut recycler pour réduire les déchets »

« Il faut réduire les déchets pour notre bien et pour notre planète »

« Mettre des petites amendes pour les gens qui ne trient pas »

« Y a beaucoup de déchets dans la mer, ça étouffe les animaux, ça pollue. On en trouve partout et c'est moche ! »

« Pour réduire les déchets, il faut les trier, les recycler, amener des sacs en randonnée, en pique-nique »

# VERS UN NUMÉRIQUE PLUS RESPONSABLE ET DURABLE

## OBJECTIFS

Définir une stratégie numérique responsable et déployer son plan d'action

Élaborer une charte du Numérique Responsable

Le numérique, déjà responsable de 4,4 % des émissions de CO<sub>2</sub> en France, voit son impact croître de manière exponentielle. L'essor des IA génératives et la multiplication des data centers pourraient tripler cette empreinte d'ici 2050, menaçant climat, ressources et biodiversité. À l'échelle d'une organisation, la majorité des impacts sont liés aux équipements des utilisateurs et des bureaux, au stockage ainsi qu'aux réseaux et communication.

### Réaliser et mettre en œuvre une stratégie numérique responsable

Une feuille de route numérique responsable sera élaborée en 2026. Elle visera à maîtriser les usages, optimiser le parc de matériels et accompagner les agents vers des écogestes numériques en complément des actions déjà réalisées. Le Département entend rationaliser son portefeuille applicatif, favoriser l'éco-conception et intégrer des fournisseurs éco-responsables dans ses achats. Par ailleurs, la collectivité adoptera une démarche d'IA frugale, sobre en données et en énergie, adaptée aux besoins réels afin de concilier innovation et responsabilité environnementale.

### Accompagner les agents dans des pratiques numériques durables

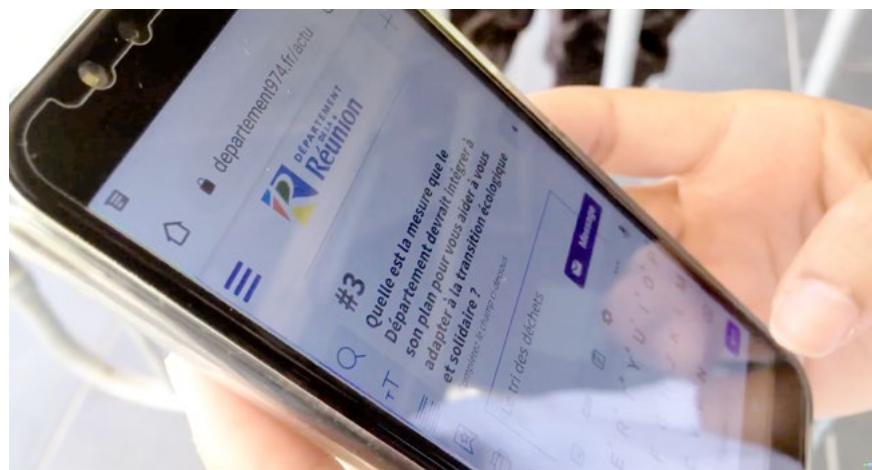
Des actions de sensibilisation et formation auprès des agents et des élus encourageant un usage plus sobre des outils numériques et de l'IA seront proposées : gestion raisonnée des mails et documents, optimisation des logiciels et outils collaboratifs seront proposés. L'objectif est de faire du numérique un levier de transformation, responsable et durable, tout en réduisant son empreinte écologique.



## ÇA AVANCE!

Gestion éco-responsable  
du parc informatique  
**avec 1000 équipements  
donnés ou recyclés par an**

**Renouvellement  
des équipements  
informatiques**  
fixé à 5 ans



# UN DÉPARTEMENT ENGAGÉ POUR UN ACHAT PUBLIC VERT ET SOLIDAIRE

## OBJECTIFS

Élaborer un clausier des critères environnementaux

Assurer 100 000 heures d'insertion en 2028

Former les agents à l'achat responsable

La réussite des ambitions du Département en matière d'éco-responsabilité et de construction durable repose en grande partie sur **une politique d'achats intégrant systématiquement les impacts environnementaux et sociaux à chacun des actes d'achat**. Véritable levier de transition, cette politique incarne l'exemplarité de la collectivité et stimule l'innovation responsable auprès des acteurs économiques du territoire.

Adopté en 2019, le **Schéma Départemental des Achats Responsables (SDAR)** structure la stratégie d'achat durable du Département. Il veille à réinterroger les besoins, à promouvoir l'économie circulaire et à favoriser les entreprises engagées dans la transition écologique et l'insertion sociale. Le SDAR guide les actions du Département pour concilier performance, sobriété et développement durable.

### S'outiller pour des critères environnementaux performants

Le Département renforce ses pratiques environnementales en diffusant une culture d'achat durable et en intégrant des outils de **rédaction et de suivi des critères environnementaux plus exigeants** : évaluation du cycle de vie des produits, empreinte carbone, réemploi des matériaux, performance énergétique, gestion durable des chantiers et approvisionnements locaux. La montée en compétences des acheteurs publics et la mise à disposition d'outils partagés tel qu'un clausier afin de sélectionner les critères les plus pertinents à intégrer aux consultations, permettent d'orienter la commande vers des solutions innovantes et moins impactantes pour l'environnement. La commande publique devient ainsi un **instrument majeur de la transition écologique**, conciliant exigence, exemplarité et performance économique au service d'un développement plus durable et solidaire pour La Réunion.



## ÇA AVANCE !

**100 % des marchés publics**  
intègrent un critère  
environnemental en 2024

**43 000 heures d'insertion**  
en 2024

## ON PARLE VRAI !

avec  
Les collègues des établissements  
Bois-de-Nèfles, Michel Debré et Bédier

« Les déchets, c'est polluant, dégradant,  
dangereux pour les animaux. Ce qui m'énerve  
c'est qu'on consomme trop dans les pays  
développés, il y a trop de gaspillage »

# ET SI ON BOUGEAIT AUTREMENT ?

## OBJECTIFS

Réduire de moitié les émissions de carbone entre 2019 et 2030

Lancer le plan de déplacement à destination des agents, des fournisseurs et du public en 2026

Réduire l'empreinte carbone des déplacements est une priorité qui s'appuie sur deux axes complémentaires : la mise en œuvre du Plan de Mobilité Durable et l'accompagnement des agents vers des pratiques plus sobres.

### Mettre en œuvre le Plan de Mobilité Durable

Le Département déploie son Plan de Mobilité Durable pour rationaliser les déplacements domicile-travail et professionnels, et ainsi réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. Cette stratégie repose sur la diminution du nombre de véhicules – passé de 585 en 2018 à 460 en 2024 – et sur le verdissement progressif du parc automobile. Le remplacement des véhicules thermiques par des modèles électriques ou hybrides se poursuit, accompagné du déploiement de bornes de recharge sur l'ensemble des sites départementaux. En 2024, 16 % de la flotte est désormais à faible émission. Des vélos et scooters électriques complètent ces solutions de mobilité douce. Parallèlement, la collectivité optimise l'organisation des déplacements professionnels, notamment les trajets aériens, afin de limiter les plus émetteurs.

### Accompagner les agents vers une mobilité durable

La réussite du Plan de Mobilité Durable repose sur l'engagement des agents et des élus. Pour faciliter l'adoption de nouvelles pratiques, le Département met à disposition des outils numériques favorisant une mobilité responsable, tels que des applications de covoiturage et la visioconférence. Des actions de formation, de sensibilisation et d'expérimentation encouragent le passage à l'action. Une communauté d'agents ambassadeurs anime cette dynamique, partageant leurs retours d'expérience pour inspirer leurs collègues. Au-delà de la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, cette démarche contribue à améliorer la qualité de vie au travail.



## ÇA AVANCE !

**14 vélos et scooters électriques**

**72 véhicules électriques et hybrides**

**-20% d'émission carbone**  
du parc auto entre 2019 et 2024

## ON PARLE VRAI !

Les collègues des établissements Bois-de-Nèfles, Michel Debré et Bédier

« Au lieu de se déplacer en voiture et polluer, on peut se déplacer à vélo, en roller »

« Pour réduire les consommations d'énergie, on pourrait marcher »



# Convertir nos politiques publiques



**La transition écologique et solidaire constitue à la fois un défi et une opportunité à laquelle tous les acteurs de la société doivent prendre part pour en assurer le succès. Elle nous invite à nous réinventer collectivement pour faire face aux grands bouleversements auxquels est confronté notre modèle de société actuel.**

La trajectoire écologique sera désormais le moteur de l'action publique et de la prise de décision, qui irriguera l'ensemble des champs de compétences de notre collectivité en particulier les actions en faveur de l'agriculture locale, de la préservation des espaces naturels et de la biodiversité, ainsi que les projets et opérations d'aménagements notamment routiers et hydrauliques.

Cette conversion des politiques publiques à la Transition Ecologique et Solidaire a pour souci constant d'être co-construite avec les Réunionnais pour les Réunionnais et déployées dans le respect des spécificités de notre territoire.

# PROTÉGER, VALORISER ET RECONQUÉRIR NOTRE BIODIVERSITÉ

## OBJECTIFS

Viser 1 million de plantations d'ici 2028

Restaurer 1000 ha de milieux naturels par an dans les zones prioritaires

Planter 30 hectares en Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (PAPAM) en 2026

Démarrer la reconstruction du gite du Piton des neiges

### Planter 1 million d'arbres endémiques et indigènes

La plantation d'arbres fait partie des solutions plébiscitées par les citoyens pour préserver notre cadre de vie. Nos forêts absorbent le CO<sub>2</sub>, régulent la température, protègent la ressource en eau et la biodiversité et améliorent la qualité de l'air. C'est pour ces raisons que le Département a initié en 2020 un programme de reboisement ambitieux qui aboutira d'ici 2028 à la plantation d'1 million d'arbres indigènes et endémiques sur toute La Réunion.

### Entretenir nos forêts et restaurer nos milieux naturels

Le Département, nu-propriétaire de 95 % des forêts publiques, agit avec l'ONF pour entretenir, préserver et valoriser ces espaces (sentiers, voiries, sites d'accueil...). Face à la prolifération des espèces exotiques envahissantes, et dans le cadre du programme POLI (Plan Opérationnel de Lutte contre les Invasives), il mène, au côté des acteurs impliqués des actions de restauration écologique, de lutte contre les espèces invasives et de prévention de nouveaux foyers d'invasion biologique.

## ÇA AVANCE !

**500 000 arbres plantés**  
depuis le début du projet

**700 ha /an traités**  
contre les invasives

**24 ha de PAPAM plantés**

**Une interprofession du Bois et de la Forêt créée**

**Éco-gîte du Volcan construit**  
selon une démarche HQE



### Développer des filières végétales responsables

La Réunion dispose de nombreuses richesses naturelles qui peuvent être valorisées à travers des filières responsables. Le Département contribue ainsi à structurer une filière bois-forêt en valorisant le cryptoméria et l'acacia mearnsii comme combustible locale et renouvelable (projet GIROFLEE) et accompagne la filière PAPAM (Plantes à parfum, aromatiques et médicinales) pour renforcer la production et la transformation de plantes identitaires (géranium, vétiver...).

### Une offre touristique écologique et inclusive

Afin de permettre à tout un chacun de s'immerger dans des espaces naturels et forestiers exceptionnels, le Département aménage et valorise durablement les sites emblématiques comme le Piton des Neiges ou l'Etang de Saint-Paul, dans le cadre du SDADTEN (Schéma Directeur d'Aménagement et de Développement Touristique des Espaces Naturels). Il favorise un tourisme écologique, respectueux des milieux, tout en améliorant l'accessibilité pour les publics vulnérables.

## ON PARLE VRAI !

avec

Les collègues des établissements  
Bois-de-Nèfles, Michel Debré et Bédier

« Il faut laisser les arbres pour la nature, les animaux, pour faire de l'oxygène »

« Planter des plantes partout »

« Empêcher les espèces envahissantes de s'attaquer aux forêts »

« Interdire la forêt au public surtout les forêts avec les plantes en voie de disparition »

# TOUS SENSIBILISÉS ET MOBILISÉS POUR LA NATURE

## OBJECTIFS

Créer un Tiers-Lieu du Vivant : Le Domaine du Bois Laurent Martin au Tévelave

Réaliser 10 chantiers citoyens par an

### Des lieux de découverte et de compréhension

Préserver et faire connaître le patrimoine naturel réunionnais est au cœur de la politique départementale. Des actions d'accueil et de sensibilisation au sein des ENS sont ainsi déployées par le Département via les gestionnaires de ces sites. Le Jardin Botanique de Mascarin et le domaine Archambault poursuivent le développement d'activités scientifiques, pédagogiques et culturelles. En 2026, le domaine du Bois Laurent Martin – Tiers-lieu du Vivant viendra compléter ce réseau : un lieu ouvert, à visée scientifique, éducative et citoyenne, favorisant la rencontre entre chercheurs, scolaires et grand public et l'expérimentation de solution autour des enjeux de conservation.

### Des chantiers et événements pour tous

Pour renforcer le lien entre les citoyens et leur environnement, le Département organise chaque année de grandes manifestations populaires : *Fête de la Nature, Rendez-vous Nature, Semaines Européennes du Développement Durable...* Conscient de l'importance d'éduquer les plus jeunes, il propose l'accès aux Espaces Naturels Sensibles (dotation Biodiversité) et organise en lien avec les acteurs de l'éducation au développement durable des actions de sensibilisation notamment la Journée académique. Une offre de mobilisation citoyenne se structure autour d'actions concrètes : lutte contre les espèces invasives, plantations, inventaires faunistiques et floristiques.

### Conciliant sports de nature et respect de l'environnement

À travers la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI), Le Département réunit les acteurs concernés pour organiser, sécuriser et encadrer les activités de pleine nature afin de préserver le patrimoine naturel. Il mène également des actions de sensibilisation du public, notamment lors de grands événements comme le Grand Raid.



## ÇA AVANCE !

Fête de la Nature, Rendez-vous Nature et JAEDD (Journées académiques à l'éducation au développement durable) :  
**des évènements annuels devenus incontournables**

## 60 chantiers participatifs réalisés en 2025

lutte contre les invasives et plantations d'espèces indigènes endémiques

## ON PARLE VRAI !

avec  
Les collègues des établissements Bois-de-Nèfles, Michel Debré et Bédier

« Nous sommes le futur »

« Il faut conscientiser les habitants de toute la terre pour qu'ils deviennent des ambassadeurs du développement durable »

« Faire attention à notre nature car c'est vraiment un endroit majestueux et unique »



# PRÉSERVER LES MILIEUX AQUATIQUES ET GÉRER DURABLEMENT LES RESSOURCES EN EAU

## OBJECTIFS

Irriguer + de 900 ha entre 2025 et 2030

Définir les Débits Minimums Biologiques (DMB) sur les rivières exploitées par le Département

Créer une première unité de valorisation des eaux usées traitées pour l'irrigation agricole (MEREN REUT)

Engager les travaux de continuité écologique sur le Petit Bras de Cilaos et la Rivière des Galets

Araser le seuil de Bengalis dans la Rivière du Mât

L'eau constitue un patrimoine commun à préserver au cœur des enjeux d'adaptation au changement climatique. Le Département agit pour garantir un accès équitable à la ressource, préserver les milieux aquatiques et renforcer la résilience du territoire face aux épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents.

### Mettre en œuvre le PDEAH

Le Département met en œuvre le **Plan Départemental de l'Eau Agricole et Hydraulique (PDEAH) 2022-2032**. Cette démarche planifie les investissements nécessaires à la **sécurisation de l'approvisionnement en eau brute, au développement agricole et à la préservation des milieux**. Elle garantit un partage équilibré et durable de la ressource entre les territoires.

### Améliorer la résilience face aux sécheresses et au changement climatique

Face à la raréfaction de la ressource, la collectivité investit pour **sécuriser, stocker et réutiliser l'eau**. Des projets structurants tels que **la sécurisation des périmètres irrigués, leur valorisation énergétique, le développement de projets de réutilisation des eaux usées traitées (MEREN REUT)** ou encore **le financement d'ouvrages de stockage d'eau de pluie** renforcent la capacité d'adaptation du territoire. Le PDEAH favorise une gestion sobre et efficace, réduisant les besoins et les prélèvements grâce à l'amélioration du rendement des réseaux, à des modes de gestion adaptés au stress hydrique et à l'encouragement de pratiques plus économies en eau.

### Préserver et restaurer les milieux aquatiques

Le Département poursuit ses actions en faveur de la **restauration écologique des cours d'eau** par l'amélioration de la **continuité écologique des cours d'eau et la définition de débits minimums biologiques** permettront de maintenir la vie aquatique, de restaurer les habitats naturels et d'améliorer la qualité globale des milieux.



## ÇA AVANCE !

**17 600 hectares de terres agricoles sécurisées**  
par un réseau d'eau

**Interconnexions opérationnelles**  
entre les réseaux hydrauliques structurants

**116 retenues collinaires**  
individuelles réhabilitées et  
**394 nouvelles citerne**  
financées

## ON PARLE VRAI !

Les collègues des établissements Bois-de-Nèfles, Michel Debré et Bédier

« Arrêtons de gaspiller l'eau, c'est la vie ! »

« Pour mieux protéger l'eau on pourrait promouvoir la récupération afin d'éviter de pomper dans la nappe phréatique »

« On pourrait moins gaspiller l'eau, récupérer l'eau de pluie pour toute consommation »



# CONSOMMER, LOCAL, DURABLE ET SANS GASPILLER !

## OBJECTIFS

Mettre en œuvre le plan d'actions du PAT et atteindre le niveau 2

Définir et déployer une solution de collecte et de valorisation des biodéchets issus des restaurants scolaires des collèges

Labelliser 150 producteurs 100% La Réunion

Organiser 5 marchés de producteurs par an

### Mettre en œuvre le PAT

Pour favoriser une alimentation locale, saine, durable et accessible à tous, le Département a adopté en 2023 son Plan Alimentaire Territorial (PAT) « *Sa ki fé ansanm pou manz péi* ». Il vise à mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire autour d'une stratégie alimentaire commune. Parmi les actions phares figurent le diagnostic alimentaire départemental, les Assises départementales de l'alimentation, ainsi que des actions de sensibilisation et de solidarité, telles que la distribution de paniers solidaires et les ateliers d'éducation alimentaire auprès des publics vulnérables.

### Augmenter les produits frais et réduire le gaspillage

Dans le cadre de la restauration collective, le Département déploie le schéma RESCO pour augmenter l'offre de produits frais et de qualité, réduire le gaspillage alimentaire et valoriser les biodéchets. Le Département accompagne ainsi les collèges dans le tri et la valorisation de leurs déchets.

## ÇA AVANCE !

Diagnostic alimentaire  
de La Réunion réalisé

2 éditions des Assises  
Départementales  
(2024 & 2025)

La marque 100%  
La Réunion créée

26 collèges équipés  
de tables de tri connectées

58% de produits locaux  
dans les assiettes des collégiens



### Promouvoir les produits locaux et la vente directe

Le Département soutient les producteurs locaux et encourage la reconnaissance de leurs produits grâce au label « 100 % La Réunion ». Il contribue à l'essor des filières sous systèmes de qualité comme l'IGP ou l'AOP (vanille, café...) et soutient la transformation des produits locaux. Il organise également des marchés de producteurs dédiés aux fruits et légumes de saison.

### Soutenir les pratiques bio et agroécologiques

Le Département encourage une agriculture respectueuse des sols et de la biodiversité en soutenant la culture biologique et les techniques agroécologiques : déploiement du goutte-à-goutte pour une gestion économique de l'eau, lutte biologique par l'introduction d'auxiliaires naturels comme les coccinelles, accompagnement à la certification bio ou encore incitation à la culture biologique grâce au dispositif foncier plus favorable pour les projets labelisés AB.

## ON PARLE VRAI !

avec

Les collégiens des établissements  
Bois-de-Nèfles, Michel Debré et Bédier

« Faut pas avoir les yeux plus gros que le ventre ! Car tous les produits et aliments qu'on consomme pas ça part à la poubelle »

« Bien manger pour moi, c'est déjà de ne pas gaspiller et de manger à sa faim, si t'as pas trop faim tu manges pas trop »

« Il faudrait une association pour donner les restes alimentaires aux animaux »

# VERS UNE AGRICULTURE DIVERSIFIÉE POUR UNE MEILLEURE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

## OBJECTIFS

Produire + de 4760 tonnes de légumes de base et ananas en 2027 soit 541 ha supplémentaires

Créer un 3<sup>e</sup> périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels (PAEN)

Création d'une ferme départementale

Établir une charte Agricole sur chaque commune

Le Plan AgriPéi 2030 vise à renforcer la souveraineté alimentaire de La Réunion en promouvant une agriculture péi fondée sur un modèle familial, durable et diversifié. Une des priorités de ce plan est d'accélérer le développement des productions locales de fruits, de légumes et de viandes.

### Protéger les terres agricoles

La consommation de terres agricoles au profit d'autres activités a des conséquences directes sur notre capacité à produire une alimentation locale. Le Département agit afin de faciliter l'accès au foncier agricole, en valorisant les « terres en friches ». Le Département poursuit également la création, avec les communes, des « Périmètres de protection des espaces agricoles et Naturels » et l'élaboration ou la mise à jour de leur Charte agricole.

### ÇA AVANCE !

**70% des fruits et légumes frais**  
produits localement

**117 600 ha de surfaces agricoles**  
équipées de bornes d'irrigation

**2 PAEN créés pour 2 894 ha**

### ON PARLE VRAI !

avec  
Les collègues des établissements  
Bois-de-Nèfles, Michel Debré et Bédier



### Soutenir et développer les productions locales

Le Département accompagne l'agriculture réunionnaise afin d'augmenter la production de fruits et légumes locaux notamment celle des petites exploitations et celle fortement concurrencées par les importations. Il a pour objectif d'augmenter de 40% en 3 ans la production de carottes, de pommes de terre, d'ail, d'oignons.

### Renforcer la robustesse et la résilience des exploitations

Les agriculteurs doivent gagner en résilience face à la multiplication des aléas climatiques (sécheresses, cyclones) qui fragilisent les cultures. Le dispositif cyclone, l'acquisition de serres et matériels plus robustes, ainsi que l'appui de la Ferme Départementale – espace test agricole permettant d'expérimenter et de former jusqu'à huit agriculteurs avant leur installation – contribueront à renforcer la solidité des exploitations. Création de banques de fourrage pour sécuriser l'alimentation des élevages, de fermes de semences locales rustiques et résistantes, d'unités de compostage de matières fertilisantes organiques sont autant de projets pour lesquels le Département s'implique et apporte son soutien.

« C'est mieux d'aller chez l'agriculteur car on sait que c'est des produits péi que ça n'a pas été importé, mal conditionné »

« C'est mieux de savoir où ça a été produit »

« Je préfère aller voir l'agriculteur car il soigne bien les animaux, on sait que c'est bon »

# VERS UN RESEAU ROUTIER SÉCURISÉ ET ADAPTÉ AUX MODES DE DÉPLACEMENT DOUX

## OBJECTIFS

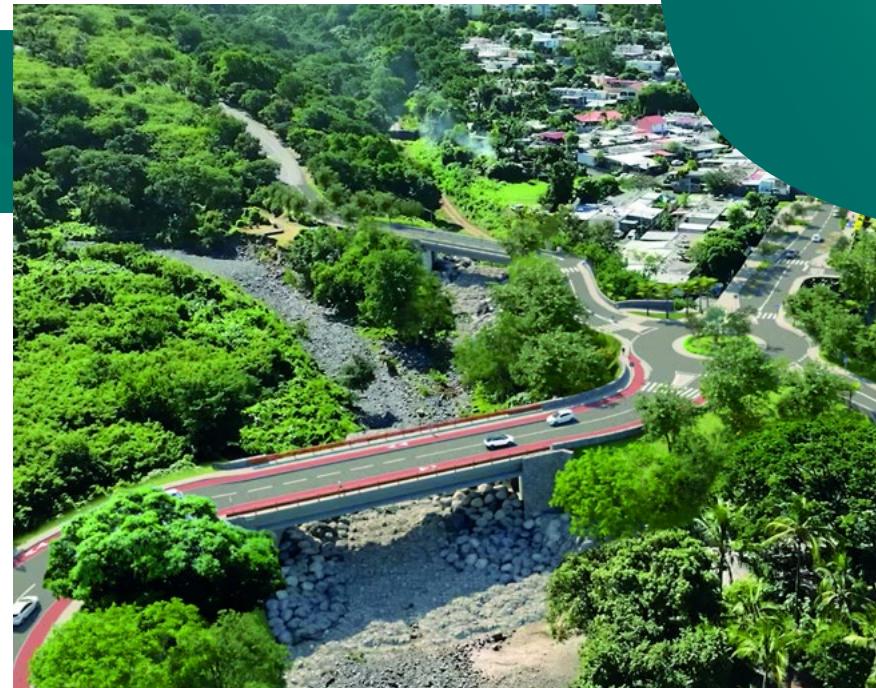
Supprimer 22 radiers supplémentaires d'ici 2028

Finaliser le schéma Vélo Départemental en 2027

Le réseau routier départemental est un support essentiel de l'activité économique et de la vie sociale de l'île. Il assure la liaison entre les quartiers et villages des hauts et le réseau routier principal partout dans l'île. Les 735 km de routes départementales, dont 430 km situées en zone de montagne, évoluent au regard des préoccupations sociétales et environnementales actuelles afin de concilier la sécurité et la fluidité mais également, de permettre le développement des modes de déplacement doux. 27 km de route sont équipés de bandes ou pistes cyclables en 2025.

### Sécuriser les réseaux routiers pour faire face aux inondations

Pour renforcer la résilience du réseau face aux épisodes cycloniques et aux fortes pluies, le Département poursuit son programme de résorption des radiers submersibles. Depuis l'identification exhaustive de 156 radiers en 2018, 50 ouvrages ont été supprimés afin de mettre fin à l'enclavement des quartiers et de garantir la continuité de l'accès aux écarts. Dans ce cadre, la résorption de 22 radiers supplémentaires d'ici 2028 est programmé pour améliorer durablement la sécurité et l'accessibilité des usagers.



### Développer les modes doux sur les Routes Départementales

Le Département met en œuvre le schéma vélo et poursuit le développement des aménagements cyclables et piétons sur les routes départementales adaptées. Ces projets sont menés en concertation avec les communes et intercommunalités afin de renforcer la continuité des itinéraires et de faciliter l'usage quotidien des vélos. Parallèlement, des partenariats avec les opérateurs publics et privés seront établis pour proposer des services de mobilité douce, contribuant à un réseau plus durable, sûr et accessible à tous.

**ÇA AVANCE !**

**50 radiers supprimés**  
depuis 2018

**ON PARLE VRAI!**  
avec

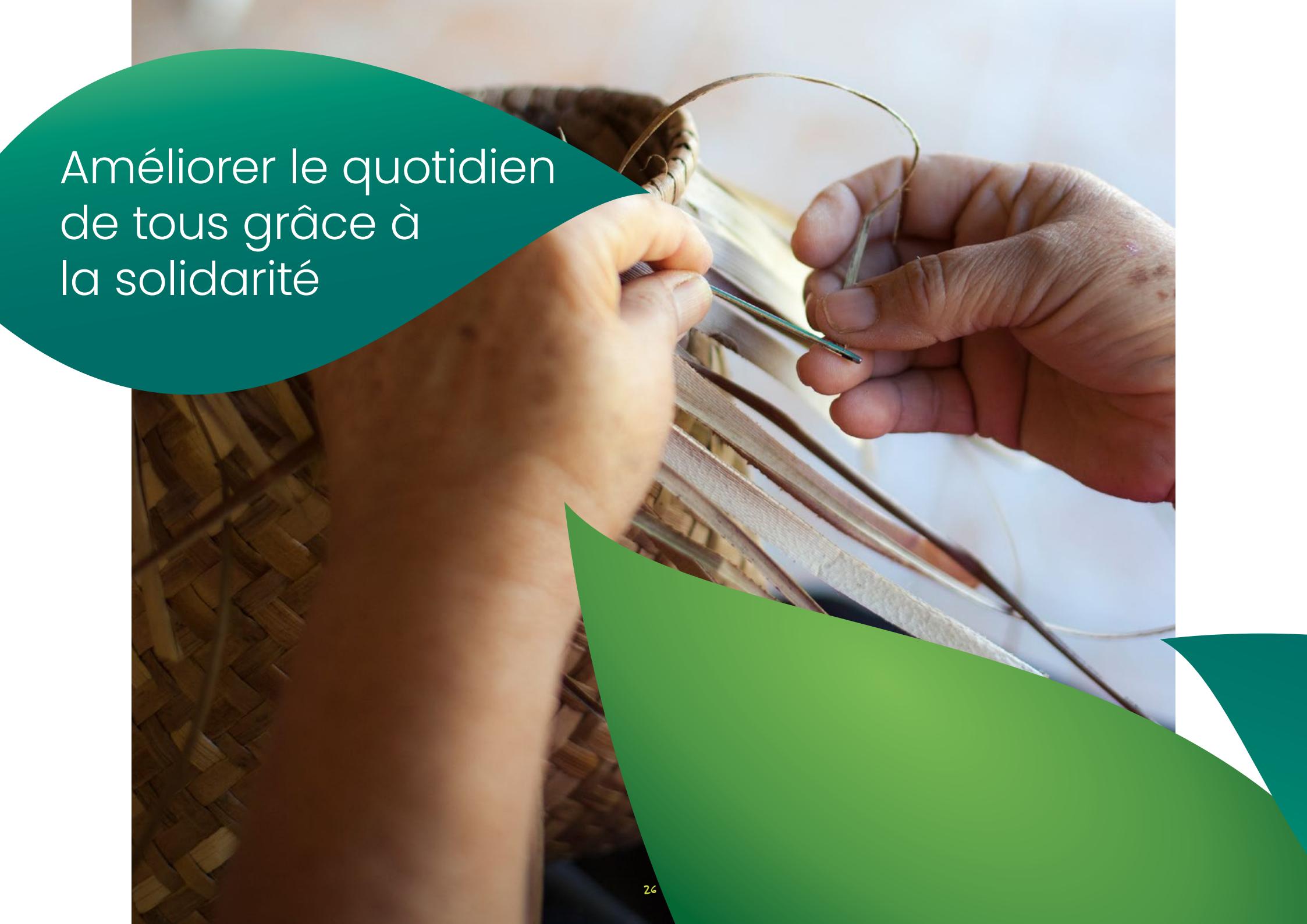
Les collégiens des établissements  
Bois-de-Nèfles, Michel Debré et Bédier

« Il faut plus de voitures et vélos électriques »

« Les transports écologiques c'est les trottinettes, vélos,  
parfois skateboards ou les rollers et overboards »

« Pour moi les bus c'est plus écologique car il y a plusieurs personnes  
dedans et aussi les transports en commun »

« Vers mon collège le téléphérique permet de se déplacer plus sainement »

A close-up photograph of a person's hands weaving a basket. The hands are shown from the side, holding a thin metal needle and pulling a light-colored thread through a loop of brown reed or bamboo. The background is blurred, showing more of the woven basket and the wooden frame of the loom.

Améliorer le quotidien  
de tous grâce à  
la solidarité

**La transition écologique ne peut être envisagée sans une prise en compte forte et transversale des dimensions sociales. Le Département, chef de fil de l'action sociale, affirme ainsi sa volonté de faire de la transition écologique une démarche profondément solidaire.**

**L'ambition est de conjuguer l'adaptation aux effets du changement climatique, la préservation des ressources et de la biodiversité avec la réduction des inégalités sociales, la création d'emplois durables et l'amélioration du cadre de vie de tous.**

Cela implique d'entraîner l'ensemble de la population dans une prise de conscience des enjeux liés à la transition écologique et solidaire, par de la sensibilisation et de l'information sur nos richesses et nos savoir-faire mais également sur les menaces qui pèsent sur notre environnement.

Concrètement, cette démarche se traduit par le développement d'actions qui allient bénéfices environnementaux et retombées sociales positives : soutien à l'économie sociale et solidaire, insertion par les métiers de la transition (économie circulaire, agriculture durable, mobilité douce), lutte contre la précarité énergétique ou encore amélioration de l'accès à une alimentation saine et locale.

Enfin, le Département de La Réunion veut s'inscrire comme partenaire incontournable des autres collectivités qui font également le choix d'un renouvellement de leur trajectoire écologique et sollicitent notre appui.

C'est à cette condition seulement, celle de l'adhésion et de l'entraînement de tous dans la démarche, que nous garantirons que la transition écologique est acceptable et réussie.

# PLACER L'ÉCOLOGIE AU SERVICE DES PUBLICS VULNÉRABLES

## OBJECTIFS

Mettre en place une gouvernance dédiée

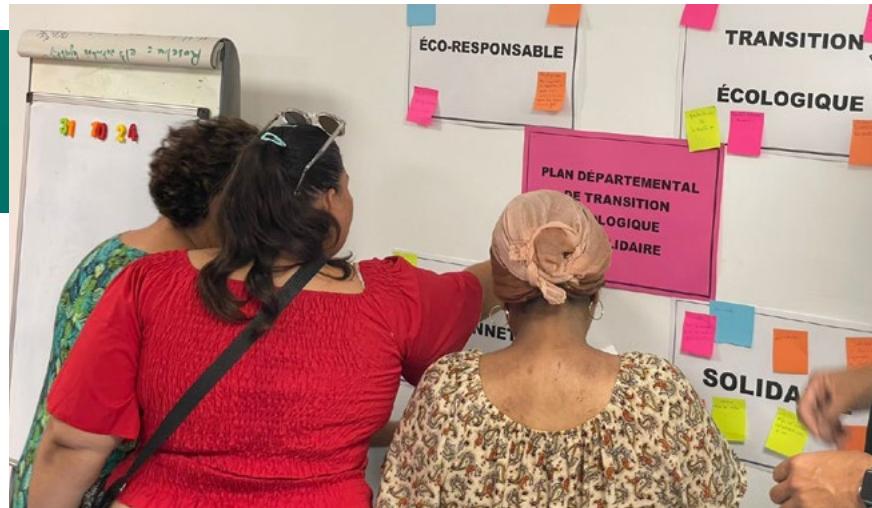
Organiser 3 actions annuelles dans les Territoires d'Action Sociale (TAS)

### Décliner un plan d'accompagnement au changement de comportement

L'accompagnement au changement de comportement constitue un levier de la transition écologique. Il encourage la modification des modes de vie et la contribution individuelle dans la réduction des impacts environnementaux. Pour ce faire, le Département a engagé, en lien avec les Territoires d'Action Sociale Départementaux, une démarche d'accompagnement au changement de comportement à destination des Réunionnais en situation de précarité.

Le Plan d'accompagnement vise à soutenir les populations vulnérables en intégrant les enjeux de transition écologique dans leur quotidien, sans les percevoir comme une contrainte supplémentaire. L'objectif est de faire de la transition un levier d'amélioration de la qualité de vie, en tenant compte des réalités locales : précarité budgétaire, alimentation, logement, énergie ou mobilité. L'accompagnement repose sur les personnels des Maisons Départementales (MD), acteurs de proximité essentiels, qui doivent être outillés, valorisés et formés pour devenir les relais prioritaires du changement.

La démarche priviliege des actions simples, concrètes et adaptées, portées par des partenariats locaux et soutenues par une pédagogie non culpabilisante. Elle se structure selon une trajectoire progressive : sensibilisation, adhésion, acquisition des savoirs, mise en pratique et consolidation des nouvelles habitudes. Ce parcours sera proposé tant aux agents (sociaux, administratifs, techniques) des Maisons Départementales qu'aux bénéficiaires. Ceux-ci, très divers (familles monoparentales, jeunes en insertion, personnes âgées, agriculteurs, personnes en situation de handicap), sont accompagnés à travers des dispositifs concrets : ateliers pratiques, *réparation café*, marché solidaire, jardins partagés, ressourceries ou encore ateliers santé-alimentation... Les partenaires institutionnels et associatifs complètent le dispositif en apportant leurs relais et ressources.



### Améliorer l'habitat des publics vulnérables en intégrant la transition écologique

En accompagnant les familles aux revenus modestes dans la rénovation de leur logement, le Département ne répond pas uniquement à un impératif social. Il inscrit pleinement son action dans une démarche environnementale visant à réduire l'empreinte écologique du bâti et à renforcer la résilience des ménages face aux enjeux climatiques. Les chantiers ainsi menés – désamiantage, isolation thermique, réfection des toitures – réduisent l'empreinte environnementale des logements tout en améliorant leur confort, leur salubrité et leur performance énergétique.

## ÇA AVANCE !

**1 Plan d'accompagnement au changement de comportement vers des pratiques plus durables dédié aux publics vulnérables établi**

**4 ateliers de sensibilisation et 1 distribution de paniers solidaires**  
réalisés dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial du Département par le SPPI Entre-Deux / Le Tampon / Plaine-des-Cafres

# INTÉGRER LES PRATIQUES DURABLES DANS L'ACTION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE

## OBJECTIFS

Constituer un centre de ressources

Établir un référentiel destiné aux gestionnaires des établissements sociaux et médico-sociaux (ESSMS)

Organiser des cercles d'échange « écologie et solidarité »

### Outiler et renforcer les compétences

Le Département propose un socle d'outils simples et concrets – brochures, kits, capsules, ateliers clés en main – afin que chaque agent du Département en lien avec des personnes en situation de vulnérabilité puisse intégrer des actions claires et impactantes dans ses missions quotidiennes. Les initiatives déjà existantes sont valorisées et diffusées, et les connaissances « terrain » et retours d'expérience pris en compte pour ajuster les actions au plus près des besoins des publics. **Une fois mobilisés et formés, les agents transmettent les bons réflexes et accompagnent progressivement l'adoption de pratiques durables au sein des foyers réunionnais.**

### Diffuser la transition écologique dans les évènements du Département, vecteur de lien social

Le Département organise régulièrement des événements grand public, tels que la Journée des personnes âgées et personnes handicapées, les week-ends de la parentalité, les forums de l'action sociale. Ces occasions permettent d'accueillir le public dans un cadre convivial et festif, où les animations rencontrent souvent un vif succès. Lors de ces initiatives, des ateliers et des **outils pédagogiques sont proposés pour promouvoir les pratiques écologiques** (confection de produits ménagers fait-maison, réparation de vélos, astuces anti-gaspi).



### Garantir une offre médico-sociale adaptée et durable

Le Département soutient la transition écologique des établissements médico-sociaux dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé. Les priorités portent sur la rénovation des bâtiments, la mise aux normes de sécurité et d'accessibilité, ainsi que sur la transition énergétique. Un suivi annuel garantit l'atteinte des objectifs et permet d'ajuster les investissements en fonction des besoins locaux, afin de garantir une offre médico-sociale adaptée, durable et équitable sur l'ensemble du territoire.

### Décarboner la mobilité des aides à domicile.

Pour décarboner la mobilité des aides à domicile, le Département mobilise le fonds de mobilité de la CNSA. En 2025, 34 SAD (Services Autonomie à Domicile) ont bénéficié d'un soutien substantiel, incluant l'acquisition ou la location de 95 véhicules électriques ou hybrides, ainsi que des aides pour vélos, trottinettes et transports en commun. Cette initiative favorise des déplacements durables et une action sociale plus écologique.

# RENFORCER LES PARTENARIATS ET COOPÉRATIONS LOCALES ET RÉGIONALES

## OBJECTIFS

Lancer 4 projets de coopération d'ici 2027

### Renforcer le soutien à la transition écologique et solidaire dans les Pactes Département et Territoires

Le Département accompagne les communes et leurs CCAS dans le cadre du Pacte Département et Territoires (PDT) 2024-2026. Ce dispositif mobilise une enveloppe de 75 millions d'euros pour l'investissement, dont une partie est prioritairement dédiée aux projets liés à la transition écologique. Il prévoit également le renforcement des solidarités sociales autour de la Transition Écologique et Solidaire (TES), avec des actions ciblées pour les ménages vulnérables et pour l'amélioration de l'habitat.

### Conventionner avec les collectivités autour du développement durable

Le Département souhaite renforcer sa collaboration avec les collectivités de l'île, en particulier les intercommunalités, afin d'identifier des actions menées en partenariat pour un territoire plus vert et préservé (plantation d'arbres, gestion des biodéchets, continuité des pistes cyclables).

### Faire de La Réunion un pôle écologique et solidaire de l'océan Indien

Le Département est déjà un acteur de la coopération régionale fortement impliqué à Madagascar et en Union des Comores notamment, avec la mise en œuvre d'actions qui contribuent à la Transition Écologique et Solidaire.

Au-delà des projets amorcés, le Département vise à se mobiliser sur les questions de gestion de l'eau, d'une agriculture résiliente, de la reforestation aux côtés des pays de la zone océan Indien afin de faire de La Réunion un véritable pôle de référence écologique et solidaire.



# FAIRE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DURABLE UN LEVIER D'INSERTION ET D'EMPLOI

## OBJECTIFS

Établir un cadre d'intervention avec des critères alignés sur la transition écologique

Accompagner 20 projets d'Économie Sociale et Solidaire (ESS) verts par an

Le Département souhaite ouvrir le chemin vers un développement économique soutenable et profitable à tous, par des actions innovantes, capables de faire entrer pleinement le territoire dans une logique d'économie circulaire.

### Accompagner les projets ESS verts des associations et des créateurs d'entreprises

Le Département soutient l'éco-conception, le réemploi, la réparation, les circuits courts, ainsi que les initiatives telles que les jardins partagés ou la réutilisation. Ce soutien s'exprime notamment à travers le financement de projets associatifs et de créations d'entreprises inscrits dans le cadre de la « Transition Écologique et Solidaire ».

Le dispositif d'intervention évolue afin d'intégrer des critères alignés sur la transition écologique, couvrant des domaines tels que le reconditionnement numérique, l'énergie, la mobilité et la durabilité.

Ces projets contribuent à la fois à la préservation de l'environnement – en réduisant la pression sur les ressources via le recyclage, l'utilisation d'énergies renouvelables ou la promotion des produits locaux – et à un impact social positif, par la création d'emplois et l'inclusion sociale.



### Privilégier la proximité géographique et la mobilité durable

Pour les bénéficiaires du RSA, le Département met en place des mesures spécifiques visant à simplifier et optimiser les déplacements : facilitation de l'accès à des moyens de transport adaptés via l'application « île de la Réunion Mobilités », optimisation des parcours de soins et accès à des logements proches des lieux d'emploi (intermédiation locative). Ces mesures permettent de réduire à la fois le temps et le coût des déplacements et l'impact carbone.

### Agir pour l'emploi durable grâce aux chantiers d'insertion

Le Département réaffirme son engagement en faveur des chantiers d'insertion, leviers essentiels de l'emploi solidaire et de la transition écologique. En soutenant des projets portés par l'économie circulaire, le recyclage, l'agroécologie ou la valorisation des matières, la collectivité favorise l'accompagnement socio-professionnel des publics éloignés de l'emploi. Cette politique ambitieuse allie inclusion, formation et développement durable au service d'un territoire plus résilient.



# Réussir notre transition

**La réussite du Plan de Transition écologique et solidaire repose sur la capacité du Département à organiser une gouvernance moderne et transparente.**

Elle s'appuie sur un référentiel d'évaluation permettant un pilotage agile et adaptatif à la complexité et aux incertitudes de notre environnement.

Elle nécessite également un renforcement continu de la connaissance, indispensable pour éclairer l'action publique et anticiper les évolutions du territoire. À ce titre, le Département développera et mobilisera des partenariats avec des réseaux d'expertise et instances scientifiques, afin d'intégrer les données les plus récentes et d'améliorer l'anticipation des impacts climatiques sur le territoire.

La réussite du Plan repose par ailleurs sur une prise de conscience de l'état de dégradation des différentes composantes de notre planète (eau, sol, sous-sol, atmosphère, biodiversité) et un changement de comportement individuel et collectif.

Susciter l'adhésion des acteurs, poursuivre la mobilisation des citoyens autour de cette démarche à travers un processus démocratique juste et équitable et mettre à disposition des outils pour accompagner les faiseurs de changement sont autant d'éléments stratégiques qui seront développés pour permettre un passage à l'action.

# ANIMER UNE GOUVERNANCE MULTIFORME MODERNE ET TRANSPARENTE POUR TENIR COMPTE DE LA COMPLEXITÉ ET DES INCERTITUDES

## OBJECTIFS

Organiser 1 Comité de pilotage ainsi que 2 Comités techniques chaque année

Produire et publier chaque année un rapport de situation en matière de développement durable

Face aux bouleversements économiques, géopolitiques, numériques, sociaux et environnementaux, notre territoire doit réussir à s'adapter dans un contexte global incertain et complexe. Les systèmes de gouvernance doivent continuer à se réinventer pour provoquer des changements de comportement des groupes et des individus, favoriser la coopération entre services, directions et acteurs externes, et rendre compte des transformations à une opinion de plus en plus marquée par la défiance. Dans ce contexte, piloter le PDTES peut s'avérer parfois difficile et nécessite une organisation agile.

### Piloter et prendre des décisions

L'animation de cette gouvernance repose sur plusieurs niveaux complémentaires :

- **Le Comité de pilotage à dominante politique**, qui coordonne la stratégie, prend les décisions structurantes. Il pilote l'adaptation continue du plan, ajuste les priorités et favorise un cycle vertueux d'amélioration continue.
- **Le Comité technique**, rassemblant toutes les directions, facilite la coordination opérationnelle, la collaboration entre directions, le partage d'informations et veille à la cohérence des actions.
- **D'autres strates de gouvernance, à l'échelle de projets** sont installées régulièrement en fonction des besoins. **Une communauté d'agents ambassadeurs** diffuse les bonnes pratiques et soutient l'engagement des agents dans la durée.

## ÇA AVANCE !

Rapport développement durable  
publié annuellement

Communauté d'agents  
ambassadeurs créée



### Recueillir les aspirations et partager avec transparence les résultats

En matière de transition écologique, il est essentiel de prendre en compte les attentes des habitants et de s'assurer que les mesures mises en œuvre dans le cadre du champ de compétence de la collectivité répondent à leurs besoins réels.

Recueillir ces aspirations nécessite de sortir des profils habituels – les personnes déjà sensibilisées ou motivées – et d'aller chercher l'information sans se fier à des *a priori* ou à des généralisations. Des échanges se feront dans des cadres variés et inclusifs : ateliers citoyens, COP locales, panels représentatifs, cercles de discussion ou dispositifs participatifs (BIC).

La transparence reste un principe-clé. Le rapport de développement durable produit annuellement et publié sur le site internet du Département, partage les résultats et les indicateurs du PDTES, permettant à tous de suivre l'évolution des actions et des projets.

C'est en installant cette gouvernance multiforme que notre collectivité démontrera sa capacité à innover et à développer une culture de mouvement. L'objectif est de maintenir un triple équilibre : faire vivre le plan dans la durée, soutenir la transversalité et la coopération, et renforcer l'appropriation et l'adhésion de tous les acteurs. Cette culture du mouvement, empreinte d'humilité et de résilience, favorise l'innovation continue et la capacité de la collectivité à se réinventer face à un environnement turbulent.

# ÉVALUER POUR COMPRENDRE, ANTICIPER, CLARIFIER LES ENJEUX ET RENFORCER LA RÉSILIENCE

## OBJECTIFS

Réaliser une évaluation environnementale du budget tous les ans

Produire un bilan carbone en 2026

Le Plan Départemental de Transition Écologique et Solidaire (PDTE) répond à des objectifs stratégiques et opérationnels clairement identifiés, suivis par des indicateurs précis. Conçu sur un mode agile, il a vocation à évoluer et à s'enrichir dans le temps, au rythme des contributions issues de la concertation citoyenne, des évolutions réglementaires, territoriales ou financières, et des enseignements tirés de la mise en œuvre des actions.

Cette agilité repose sur un cycle d'amélioration continue :

### FAIRE – ÉVALUER – AJUSTER – PLANIFIER.

Elle s'appuie désormais sur un **pilotage renforcé par la donnée**, avec la mise en place d'indicateurs de performance environnementale, de tableaux de bord partagés et du **bilan carbone** de la collectivité. Ces outils facilitent la prise de décision, la priorisation des actions et l'ajustement du plan au regard des résultats mesurés et des nouvelles opportunités identifiées.

### Piloter par la donnée et évaluer l'impact environnemental du budget

Le Département déploie progressivement une **évaluation environnementale du budget**, à travers la mise en œuvre d'un « **budget vert** ». Cet outil permet d'analyser, pour chaque politique publique, la contribution effective aux objectifs de transition écologique, et d'orienter les choix budgétaires vers les actions les plus vertueuses. À terme, ce dispositif couvrira l'ensemble des thématiques écologiques du Département, garantissant une cohérence entre ambition politique, financement et résultats observés.

Le suivi régulier des indicateurs, la diffusion des tableaux de bord et la communication des résultats permettront d'assurer une **transparence complète** sur les avancées du plan. En rendant visibles les progrès réalisés et les leviers d'amélioration, le Département favorise l'appropriation collective des enjeux climatiques et la mobilisation de tous au service d'un territoire plus durable, plus résilient et plus solidaire.



### Valoriser les engagements et encourager les progrès

La démarche de transition repose aussi sur la **reconnaissance des progrès accomplis**. Le Département s'engage à renforcer la crédibilité de ses actions et à valoriser ses avancées par l'obtention de **labels et certifications** reconnus. Ces distinctions attesteront de la qualité des actions déployées, encourageront la dynamique interne et renforceront la confiance des citoyens et partenaires.

### Diversifier les sources de financement

Pour mettre en œuvre les actions de transition écologique et solidaire, nous étudierons la possibilité d'élargir les sources de financement en mobilisant à la fois les acteurs privés et les fonds publics dédiés. Cela pourra se faire, par exemple, via le mécénat, les crédits biodiversité ou d'autres mécanismes innovants, permettant ainsi de renforcer les ressources disponibles pour soutenir les projets écologiques.

**ÇA AVANCE !**

**1<sup>er</sup> budget vert**  
réalisé en 2025

**Bilan carbone**  
réalisé en 2021

# ACCOMPAGNER LES TRAJECTOIRES DE CHANGEMENT

Les sciences sociales et comportementales montrent que l'approche individuelle seule ne suffit pas à transformer durablement les comportements. Pour être efficaces, les actions d'accompagnement au changement doivent intervenir à quatre niveaux complémentaires : à l'échelle Individuelle, en soutenant chaque personne dans sa démarche, à l'échelle de Groupe social de chaque individu, à l'échelle de la société (réglementation, politique publique) et de celle de l'environnement physique (à travers l'aménagement du territoire par exemple). Les actions d'accompagnement doivent être déployées de manière progressive, en s'adaptant à chaque étape du processus de changement : favoriser la prise de conscience, renforcer la motivation, faciliter le passage à l'action, et soutenir le maintien des nouvelles pratiques dans la durée.

La réussite du PDTES repose sur la capacité de la collectivité à susciter l'adhésion, à donner envie d'agir et à créer les conditions favorables à la transformation. L'accompagnement au changement s'inscrit ici comme un principe structurant : il ne s'agit pas seulement d'imposer de nouvelles pratiques, mais d'aider chacun à comprendre les enjeux, à expérimenter, à progresser et à s'approprier les solutions.

## Former aux enjeux environnementaux et animer un réseau d'ambassadeurs

Le Département déploie un programme de montée en compétences sur les enjeux de la transition écologique, à destination de l'ensemble des agents et élus. Ateliers, fresques du climat, de la biodiversité, de la mobilité, modules en ligne ou rencontres thématiques permettront à chacun de mieux comprendre les impacts environnementaux, d'identifier les leviers d'action et d'intégrer la durabilité dans ses pratiques professionnelles mais aussi personnelles. Ces actions visent à construire une culture partagée de la transition, indispensable pour transformer durablement les comportements et les organisations.

## Organiser des évènements fédérateurs

Pour ancrer les pratiques écologiques dans le quotidien, le Département animera une dynamique collective à travers des événements fédérateurs : journées thématiques, conférences, hackathons, challenges, visites, ou encore temps forts dédiés à la biodiversité et à l'économie circulaire. Ces rendez-vous visent à mobiliser, inspirer et relier les acteurs autour d'initiatives concrètes. Ils favoriseront la mise en réseau, le partage d'expériences et la valorisation des projets exemplaires portés sur le territoire.



## Accompagner les faiseurs de changement

Le Département soutient les acteurs en particulier les citoyens, qui expérimentent, innover et font avancer la transition sur le terrain. À ce titre, le Budget d'Initiative Citoyenne constitue un levier majeur pour accompagner les « faiseurs de changement ». Cet outil permet de soutenir financièrement et techniquement les projets portés par les habitants, associations ou collectifs, en lien avec les priorités du PDTES.

Au-delà du financement, cet accompagnement reposera sur la mise en réseau, le partage de compétences et le conseil méthodologique, afin de donner à chaque porteur de projet les moyens d'agir efficacement.

**ÇA AVANCE !**

**1000 agents formés  
au changement climatique  
et/ou à la biodiversité**

**240 porteurs de projets  
accompagnés dans le cadre  
du dispositif BIC**

**1 communauté  
d'agents ambassadeurs  
du Climat et de la Biodiversité créée**



# UNE DÉMARCHE QUI S'APPUIE SUR LES 17 OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

	OBJECTIFS STRATÉGIQUES	OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	NOS ENGAGEMENTS
ÉCO-EXEMPLARITÉ	<p>Vers une collectivité plus sobre et à énergie électrique positive</p> <p>Un Département engagé pour réduire ses déchets</p> <p>Vers un numérique plus responsable et durable</p> <p>Un département engagé pour un achat public vert et solidaire</p> <p>Et si on bougeait autrement</p>		
CONVERSION DENOS POLITIQUES PUBLIQUES	<p>Protéger, valoriser et reconquérir notre biodiversité</p> <p>Tous Sensibilisés et Mobilisés pour la Nature</p> <p>Préserver les milieux aquatiques et gérer durablement les ressources en eau</p> <p>Consommer local, durable et sans gaspiller !</p> <p>Vers une agriculture diversifiée pour une meilleure souveraineté alimentaire</p> <p>Vers un réseau routier sécurisé et adapté aux modes de déplacement doux</p>		

	OBJECTIFS STRATÉGIQUES	OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	NOS ENGAGEMENTS
SOLIDARITÉ	<p><b>La transition écologique au service des publics vulnérables</b></p> <p><b>Intégrer les pratiques durables dans l'action sociale et médico-sociale</b></p> <p><b>Renforcer les partenariats et coopérations locales et régionales</b></p> <p><b>Faire de l'économie sociale et solidaire durable un levier d'insertion et d'emploi</b></p>	<p>10 INÉGALITÉS RÉSIDUELLES 11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p> <p>3 BONHEUR ET BIEN-ÊTRE 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS</p> <p>8 TRAVAIL DÉCENT ET CONNEXION À L'ÉCONOMIE MONDIALE 11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p>	
CONDITIONS DE RÉUSSITE DU PLAN	<p><b>Animer une gouvernance multiforme moderne et transparente pour tenir compte de ma complexité et des incertitudes</b></p> <p><b>Évaluer pour comprendre, anticiper, clarifier les enjeux et renforcer la résilience</b></p> <p><b>Accompagner les trajectoires de changement</b></p>	<p>11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS</p>	





TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
& SOLIDAIRE  
*Nou varivé*

